

Des mots, des mots, des mots : tu connais mon cohabitant ?

Autor(en): **Weid, Bernadette von der**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DES MOTS, DES MOTS, DES MOTS TU CONNAIS MON COHABITANT ?

Quand une société change, les mots avec lesquels elle se décrit changent de signification. De nouvelles réalités apparaissent, sans mot immédiat pour les désigner, et qu'il s'agit pourtant de nommer.

Les termes que j'entendais chez mes parents dans l'immédiate après-guerre,

dies vénériennes » à condition d'ailleurs qu'elle en ait connu l'existence, mais de maladies « sexuellement transmissibles ».

Pour se retrouver dans les termes qu'on emploie, ne pas choquer lors de questionnaires, il est bon de réfléchir au contraire des termes pour arriver à les

donnent le même sens au mot. Mais si l'enquêteur entend méthode contraceptive telle que pilule ou stérilet, là où la personne interrogée pense à des méthodes traditionnelles telles que le calendrier ? De même, une personne interrogée supporte mal d'entendre « êtes-vous chômeur ? », « êtes-vous saisonnier ? », « depuis quand êtes-vous réfugiés ? » toutes choses qu'on ne peut pas demander tout de go.

FAMILLES ET MARIAGE

C'est à propos du mariage et de la parenté, c'est-à-dire des relations humaines dans ce qu'elles ont de plus flou et de plus personnel que les mots ont des significations différentes selon la langue, la religion ou le lieu d'origine.

Dans chaque langue, les mots mariage, couple, divorce, dot, renvoient à des « institutions différentes ». Les Nations Unies l'ont bien réalisé lors de leur conférence internationale sur la population, et lorsqu'elles ont tenté de retarder pour les adolescents l'âge du « mariage ». Quelle sorte de mariage ?

En Suisse francophone, les mots « mariage civil », « mariage religieux », « contrat de mariage » sous-entendent une mairie, une église, un notaire, institutions organisées différemment dans d'autres pays.

HOMME - FEMME

Voilà un casse-tête auquel les féministes s'accrochent depuis longtemps (cf. notre dossier d'octobre). « Homme » désigne à la fois l'espèce et le sexe masculin. « Femme » désigne à la fois l'épouse et le sexe féminin : les « Droits de l'Homme » incluent les droits de la femme, mais n'explicitent pas les droits du mari.

Dans chaque langue, des mots tout simples comme mère, père, fils, cousin, oncle, ont des connotations différentes. En français, dire ce sont « mes parents » diffère de : ce sont « des parents ».

« Mes frères » n'a pas le même sens prononcé à une table de famille et par un pasteur en chaire, « un frère musulman » n'est pas un « Frère musulman ».

On pourrait longuement épiloguer encore sur le nouveau terme de « famille monoparentale » qui entre maintenant dans la « variance » des formes familiales, puisque veuve, divorcée ou mère célibataire ne pouvaient suffire à inclure les familles de mères seules « volontaires » et devenues chefs de famille.

Nous effleurons la sémantique, nous badinons avec la tradition, et nous réalisons le nombre de « conventions préalables » à chacune des notions que nous voulons transmettre. Pas facile !

Bernadette von der Weid

Source : Michel-Louis Lévy, Population et société.



La tour de Babel, selon Gustave Doré

disons vers 1950, ne sont plus audibles aujourd'hui, et le changement insensible est soudainement apparent.

Par exemple, la récente « cohabitation juvénile » ne supporterait pas d'être appelée « concubinage ». Inversement, des mots courants sont complètement démodés : « rentier » façon XIXe siècle n'est pas le « retraité » d'aujourd'hui.

Ma chère tante Berthe pinçait la bouche d'une certaine manière pour parler à voix basse de naissances « illégitimes », mais elle parlerait si elle était de ce monde de naissances « hors mariage » ; elle ne parlerait certainement pas de « mala-

définir. Par exemple, quel est le contraire d'« immigré » ? Sédentaire, Suisse, autochtone ? et de « citoyen » ? campagnard, rural, paysan ? Une politique en faveur de la « famille » est aux dépens de qui ? A quel âge devient-on « célibataire » ? A quel âge n'est-on plus « orphelin » ?

Pour un travailleur social ou un statisticien, ces questions revêtent une grande importance. Demander : « utilisez-vous une méthode contraceptive ? » et annoncer la proportion de femmes qui en utilisent une, suppose que le médecin ou l'enquêteur et la personne interrogée